

Dernière mise à jour: 08/04/2025

Date d'édition: 08/12/2025

AMI CHIERS ANNÉE 2

RÉFÉRENT

Perez diss Anne

Année du programme: 2025



Suite à la page suivante...

Objectifs généraux

L'étude zones humides menée par le SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers) sur le site du « Trou Bleu » à Montigny-sur-Chiers (54) a permis à différents acteurs, dont le CEN Lorraine, de se réunir et de réfléchir à un projet de territoire plus global sur la Vallée de la Chiers, plutôt que sur des projets ponctuels de restauration de zones humides.

Afin de valoriser ce site et la vallée, que ce soit de manière écologique à travers la restauration de continuités écologiques et la protection des espaces naturels remarquables, mais aussi de manière touristique et attractive avec la création de sentiers pédestres et l'ouverture d'un parcours canoë kayak, le SIAC se propose de coordonner un projet AAP TVB pour répondre à ces différents enjeux.

Le SIAC sur son propre territoire d'action avec le Grand Longwy sont moteurs pour insuffler une dynamique de projets en faveur de la biodiversité à la fois pour la Trame Bleue mais aussi élargie à la Trame Verte sur la partie plateau. C'est dans ce contexte que le SIAC souhaite déposer un AAP TVB en faveur de la restauration et de la gestion de la trame verte et bleue sur les secteurs où la connaissance existe et être moteur pour les autres dont le CEN Lorraine.

Le périmètre d'action se concentre sur le territoire d'intervention du SIAC (GEMAPI) :

- CC Terre Lorraine du Longuyonnais (T2L) (Meurthe-et-Moselle),
- CC Pays de Montmédy (CCPM) (Meuse),

Et sur le territoire du Communauté d'Agglomération de Longwy (CAL) (Meurthe-et-Moselle). Donc 3 intercommunalités appartenant au bassin versant de la Chiers. Ce projet participe donc à l'engagement collectif des acteurs du territoire sur des actions partagées.

Les objectifs de cet AAP sont :

- L'amélioration de la connaissance du bassin versant de la Chiers (de Longwy à Montmédy),
- La renaturation de la Vallée de la Chiers : protéger les réservoirs de biodiversité et améliorer la gestion écologique des corridors milieux humides,
- La renaturation du plateau de la Vallée de la Chiers : Restaurer la Trame Verte et lutter contre le ruissellement,
- L'amélioration de l'attractivité de la Chiers et de la Moulaine : Nature en Ville et tourisme vert.

Ainsi, Le CEN Lorraine est identifié sur des actions de maîtrise foncière et d'usage des réservoirs de biodiversité, de gestion écologique des sites gérés et protégés par le CEN Lorraine sur ce territoire, de remise en prairies sur une parcelle agricole de 10 hectares et d'identification et d'actions en faveur des mares.

Objectifs chiffrés

<p>nombre de jours programmés : 36.5 pour Acquisition foncière ZH et plans d'actions // 10 pour la Gestion écologique des sites // 11.5 pour la remise en prairies sur parcelle agricole // 38 pour la création et restauration de mares</p>

Informations

Référent :

Perez diss Anne

Dernière mise à jour :

08/04/2025

Axes du Plan Stratégique Décennal

Accompagner

Objectif Opération n°1

Synthèse financière

Projet	Année	Actions	Coût prévisionnel
AMI Chiers Année 2	2024	13	51 000,00 €
Total:			51 000,00 €

Financier	Montant	%
Fonds Verts	40 800,00 €	80,0%
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers	6 800,00 €	13,3%
Communauté d'Agglomération de Longwy	3 400,00 €	6,7%
AERM_MH_BDVSITE	870,46 €	1,7%

Livrables

rapport d'activités

Objectif: 1,00 document



QR
Code